Palmarès du 1er festival international du film d'architecture

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **37 (1965)**

Heft 8

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-125824

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Elle commence avec le stage au sortir de l'école d'architecture. (Certains voudraient voir le stage incorporé à la dernière période scolaire avant le diplôme, d'autres estiment que le développement de la sensibilité sera plus grand s'il n'est pas gêné par des contraintes trop réelles et préfèrent le stage ultérieur.)
Certaines spécialisations et graduations acquises au cours de plusieurs années d'études supplémentaires peuvent conduire à un perfectionnement plus grand, à des orientations personnelles, à des rôles d'enseignement, suggèrent les rapporteurs. En outre, des périodes de perfectionnement à intervalles suffisamment longs pourraient «rajeunir» constamment les architectes et être organisées par les ministères chargés de l'enseignement, en accord avec les organisations professionnelles.
Les sources d'information professionnelle sont multiples et résident, soit dans les rencontres universitaires, expositions, conférences, débats, etc., soit dans les occasions instituées par les organisations professionnelles.
Le désir de recherche individuelle du perfectionnement doit être encouragé et doit déboucher sur des rencontres où seraient exposés les résultats de ces recherches.
Des cercles d'études architecturales pourraient être plus largement créés par cooptation des membres suivant leurs affinités, suggèrent notamment les rapporteurs, avant de conclure:
«La postformation n'est pas réservée aux êtres exceptionnels, aux maîtres... Le perfectionnement est un besoin; il devient aujourd'hui une obligation morale dans toutes les professions pour ceux qui n'ont pas pour seule fonction de servir dans un cadre fixe, mais que leur place dans la société rend responsables de leur époque...»
Et, dans une conclusion plus générale sur l'ensemble de la formation plastique et imaginative, les rapporteurs déclarent:
«Celui qui saura assumer les grands problèmes et réunir sous son autorité les équipes de techniciens savants, dominant les techniques et les subordonnant à sa fonction de créateur demeurera, demain comme hier, l'agent irremplaçable du cadre harmonieux de la vie.»

Palmarès du 1er Festival international du film d'architecture

Le Jury du 1er Festival du film d'architecture composé de MM. Wladimir Alves de Souza, Pierre Barbin, Henry Bernard, Charles Ford, Dr Stanislas Kolendo, Max Querrien, Paul de Roubaix, James J. Sweeney, réuni sous la présidence de M. Henry de Ségogne, le 8 juillet 1965, a décidé l'attribution des prix suivants:

La Règle d'Or
Grand Prix du 1er Festival international du film d'architecture attribuée au film qui, par ses hautes qualités artistiques et cinématographiques, a le mieux exprimé le sujet choisi dans l'une des trois catégories prévues au règlement, est décernée au film: *Architecture USA*, de Tibor Hirsch, (Etats-Unis).

Prix spécial du jury offert par l'Académie d'architecture au film *Le Nouvel Age de Pierre*, de Martin-Pierre Hubrecht (France).

La Règle d'Argent, pour le meilleur film de la catégorie «Architecture du présent et du futur» au film *Le Mur Paysage*, de Robert Ménégoz (France).

La Règle d'Argent, pour le meilleur film de la catégorie «Architecture du Passé» au film *Varsovie 1945-1952*, de Roman Wionczek (Pologne), qui exprime la continuité de l'architecture dans la reconstruction d'une ville de grande tradition.

La Règle d'Argent, pour le meilleur film de la catégorie «Architecture et technique» au film *Stade nautique olympique*, de Siroh Sakino (Japon).

Le Jury international a attribué également, parmi les films présentés:

La Médaille d'Argent du CIDALC (Comité international pour la diffusion des arts et des lettres par le cinéma), au film *Refondre une Grande Ville*, de Hagen Hasselbach (Danemark).

Le Prix de la Société des architectes diplômés par le gouvernement, au film *Urbanisme à Brasilia*, de Fernando Coni Campos (Brésil).

Le Prix de l'Association provinciale des architectes, au film *Jeux de Construction*, de Charles Huguenot Van der Linden (Pays-Bas).

Le Prix «Construire le Monde», offert par la Revue «Galerie des Arts», au film *Toulouse le Mirail*, de Mario Maret (France).

Le Prix de la revue «Formes actuelles», au film *Art Monumental*, de Nina Behar (Roumanie).

P.-S. «Où vivrons-nous demain» aurait été primé s'il était arrivé dans les délais!